

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO
COMTE LAC-SAINT-JEAN EST

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean Est, tenue le lundi, 18 avril 2011 à 19:30 heures, en la salle Tremblay-Équipement, salle des délibérations régulières du Conseil, située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents:

LE MAIRE-SUPPLÉANT : M. JEAN-CLAUDE BHÉRER
LES CONSEILLERS : M. FERNAND BOUCHARD
M. MARC-ANTOINE FORTIN
M. BERTHOLD TREMBLAY
M. MAGELLA DUCHESNE

membres de ce Conseil et formant quorum.

ABSENTS : M. RÉJEAN BOUCHARD,
maire
M. DOMINIQUE CÔTÉ

Assiste également à l'assemblée M. CARL BOUCHARD, directeur général adjoint.

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

En l'absence du maire, M. Jean-Claude Bhérer, maire-suppléant, présidera la séance. Il débute par une courte prière puis déclare l'assemblée ouverte.

2.- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

91.04.11 Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Fernand Bouchard et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que soumis au Conseil par le Directeur général adjoint.

3.- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 4 AVRIL 2011

Le secrétaire de l'assemblée donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la séance régulière du Conseil du lundi 4 avril 2011.

92.04.11 Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance

régulière du Conseil tenue le lundi 4 avril 2011 soit approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance.

4.- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU LUNDI 11 AVRIL 2011

Le secrétaire de l'assemblée donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la séance spéciale du Conseil du lundi 11 avril 2011.

11

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Fernand Bouchard et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du Conseil tenue le lundi 11 avril 2011 soit approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance.

5.- CORRESPONDANCE

- Une lettre du sous-ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, reçue le 4 avril 2011. Celui-ci avise l'ensemble des municipalités locales qu'elles devront se dotées d'un code d'éthique et de déontologie. Afin de soutenir les élus dans leur réflexion, le Ministère collabore avec la Fédération québécoise des municipalités à la mise sur pied de formations en éthique à leur intention.

6.- ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 4 AVRIL 2011 AU 15 AVRIL 2011

LES LISTES DE COMPTES SUIVANTES ONT ÉTÉ PRODUITES AU CONSEIL:

SECTION MUNICIPALITÉ:

COMPTES À PAYER	:	15
		672.70 \$
COMPTES DÉJÀ PAYÉS	:	31
		646.02

SECTION RÈGLEMENT F.D.I.

COMPTES À PAYER	:	714
		818.56

COMPTES DÉJÀ PAYÉS :

264.00

Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu unanimement d'approuver les listes des comptes à payer produites au Conseil pour la période du 4 avril 2011 au 15 avril

2011, lesquelles ont été précédemment vérifiées par le comité des finances et d'autoriser le Secrétaire-trésorier adjoint à libérer les fonds à cet effet.

Il est en outre résolu que les comptes déjà payés par chèque et portant les numéros 8921 à 8932; 8964; 8965; 8967; 8968; 8970 à 8978; et 671; soient et sont acceptés tels que libérés.

Je , soussigné Le Secrétaire-trésorier adjoint, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses précédemment décrites sont entérinées par le Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno.

SIGNÉ CE 18^{ième} JOUR DU MOIS DE AVRIL 2011

Le Secrétaire-trésorier adjoint

Carl Bouchard

7.- MANDAT POUR LA CONSULTATION PUBLIQUE

Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement d'autoriser Réjean Bouchard, maire, Magella Duchesne, conseiller, et Philippe Lusinchi, urbaniste, à tenir les assemblées pour les différentes demandes d'urbanisme nécessitant une consultation publique.

8.- DEMANDE D'AUTORISATION POUR TENIR UNE COURSE DE VÉLOS DANS NOTRE MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que le Club Cycliste Proco d'Alma organise, comme à chaque année, des compétitions régionales qui s'inscrivent au calendrier de l'association de vélo sur route, compétition cycliste qui réunit une centaine de cyclistes de 9 à 60 ans;

CONSIDÉRANT que pour réaliser cet événement, ils aimeraient que le critérium se déroule sur certaines rues de notre municipalité sur un circuit entendu à notre convenance;

CONSIDÉRANT qu'ils ont besoin d'obtenir une autorisation écrite conformément aux exigences de la Fédération des sports cyclistes du Québec;

CONSIDÉRANT l'engagement financier assumé par la Municipalité de Saint-Bruno concernant le balayage des rues avant la course;

CONSIDÉRANT l'affectation des ressources humaines nécessaires pour la préparation de l'événement à la charge de la municipalité de Saint-Bruno;

Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu unanimement d'autoriser la course de vélo du Club Cycliste Proco d'Alma qui se tiendra le 3 août 2011 en plus d'accorder un montant de 200 \$ en commandite pour la présentation de cet événement.

**9.- PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU
ROUTIER MUNICIPAL- ARGENT DISCRÉTIONNAIRE DU
DÉPUTÉ**

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le comité des travaux publics de la municipalité de Saint-Bruno;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bruno a investi plus de six cent milles dollars au cours des cinq dernières années pour les besoins immédiats dans l'ensemble du réseau routier de la municipalité;

CONSIDÉRANT le budget restreint des travaux publics;

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Fernand Bouchard et résolu unanimement de demander l'appui du bureau du député de Lac-Saint-Jean, M. Alexandre Cloutier, dans le cadre de son programme d'amélioration du réseau routier - argent discrétionnaire du député, concernant les travaux qui suivent:

#	<u>Secteur</u>	<u>Description</u>	<u>Évaluation</u>
1	<u>Rang 8 Sud</u>	<u>Amélioration de la chaussée</u>	<u>175 000 \$</u>
Total			<u>175 000 \$</u>

10.- ACCEPTATION DU CONTRAT DE TRAVAIL DU COORDONNATEUR À L'AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement d'accepter le contrat de travail du coordonnateur à l'aménagement et urbanisme tel que soumis par le comité patronal.

Il est en outre résolu d'autoriser M. Réjean Bouchard, maire, et M. Carl Bouchard, directeur général adjoint et responsable des ressources humaines, à signer ce contrat de travail avec le coordonnateur à l'aménagement et urbanisme. Il est également résolu que le contrat de travail du coordonnateur à l'aménagement et urbanisme fait partie intégrante de cette résolution.

11.- ACCEPTATION DES MODIFICATIONS AU CONTRAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Fernand Bouchard et résolu unanimement d'accepter les modifications au contrat de travail du directeur général adjoint tel que présenté.

Il est en outre résolu que ces modifications font parties intégrantes de cette résolution.

12.- MANDAT À UN INGÉNIEUR POUR NOTRE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL - SECTEUR POTVIN ET FABRIQUE

Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu unanimement de mandater Normand Villeneuve

de Roche, Groupe-conseil, pour la réalisation des plans et devis dans le dossier de la construction d'un nouveau développement résidentiel situé dans le secteur de la rue Potvin et celui de la Fabrique.

Il est en outre résolu de confirmer l'engagement de la Municipalité de Saint-Bruno de transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par l'ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

13.- MANDAT À UN ARPEUTEUR POUR NOTRE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL - SECTEUR POTVIN ET FABRIQUE

101.04.11 Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Berthold Tremblay et résolu unanimement de mandater M. Frédéric Gilbert de la firme Girard Tremblay Gilbert, arpenteurs, afin de réaliser la description technique d'un développement résidentiel situé dans le secteur de la rue Potvin et celui de la Fabrique.

14.- COMPTE-RENDU DES COMITÉS

A) TRAVAUX PUBLICS

Aucun rapport.

B) LOISIRS

M. Jean-Claude Bhérer donne un bref compte rendu du tournoi de curling qui s'est tenu à l'aréna de Saint-Bruno en fin de semaine dernière. Comme par les années passées, ce tournoi s'avère une belle réussite. Il ajoute qu'il s'agissait de la dernière activité à l'aréna pour la saison 2010-2011. La glace sera défaite dans les prochains jours.

M. Marc-Antoine Fortin fait un résumé de la rencontre du comité famille qui s'est tenue mercredi dernier, le 13 avril 2011. Les sujets abordés ont été principalement: la patinoire extérieure et la piste cyclable.

C) SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun rapport.

D) URBANISME

M. Magella Duchesne nous informe qu'il y aura assemblée de consultation publique, mardi le 26 avril prochain à 19 heures, concernant les projets de règlements numéros 324-11 et 325-11.

E) DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

Aucun rapport.

F) COMITÉ DE LIAISON

Aucun rapport.

15.- AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU

A) Motion de félicitations aux organisateurs du Tournoi de curling

102.04.11 Il est proposé par M. Fernand Bouchard, appuyé par M. Berthold Tremblay et résolu unanimement d'octroyer une motion de félicitations aux organisateurs du Tournoi de curling de Saint-Bruno.

La municipalité de Saint-Bruno est fière de compter sur l'implication et le dynamisme de tous ces bénévoles qui font la réussite d'un tel événement.

B) Réfection des oriflammes: mise-au-point

Les membres du Conseil municipal sont informés que les oriflammes seront inspectées et les modifications seront effectuées, s'il y a lieu, aux frais d'Enseigne Ste-Marie.

16.- PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Aucun contribuable n'est présent.

17.- LEVÉE DE LA SÉANCE

103.04.11 Il est proposé par M. Magella Duchesne et résolu unanimement que l'assemblée soit et est levée.

IL EST 20:25 HEURES

LE MAIRE-SUPPLÉANT

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
ADJOINT

M. JEAN-CLAUDE BHÉRER

CARL
BOUCHARD